

Impôt concerné : Taxe Foncière
Année d'imposition : 2026
Adresse saisie : [Consulter](#)
Type de situation :

Bonjour Monsieur Hamand,

Je vous remercie de m'avoir accordé du temps hier lors de notre entretien téléphonique et de m'avoir écoutée.

Je reste dans l'attente de votre retour écrit, comme vous me l'avez indiqué, concernant le recours nécessaire afin de suspendre cette saisie que j'estime totalement injuste, au regard de la situation particulièrement difficile qui a été créée par les autorités elles-mêmes.

La gravité de la situation aujourd'hui, et le fait que je n'y retourne plus, est principalement liée à la question de la sécurité. Il ne faut pas sous-estimer que les personnes qui ont acheté le terrain de Monsieur Defrenne à un prix plutôt élevé se retrouvent aujourd'hui empêchées de construire. Dans toute cette affaire, je suis devenue la « vilaine », alors que ce terrain, si Monsieur le Maire l'a rendu constructible, cela semble avoir été fait dans un esprit de revanche à mon encontre. En soi, cela est particulièrement choquant.

Je n'y suis pour rien dans tout cela. La seule chose que j'ai faite a été d'engager une procédure, avec une assignation contre lui, car il ne m'a laissé aucun autre choix. Je ne peux pas être tenue responsable des erreurs colossales commises par ses services.

Qu'attend-il exactement ? Que je procède à la démolition à mes frais, après près de dix années durant lesquelles cette situation m'a rendu la vie extrêmement difficile ? Sur quelle planète sommes-nous ?

Pour qui se prend le maire de Cléon, qui fait tant de faveurs à certains de ses proches dans cette rue, devenue aujourd'hui comme une boîte de sardines, en rendant des portions de jardins constructibles ? C'est du jamais vu. Et, de l'autre côté, tout semble être fait pour m'empêcher l'accès à mon propre jardin. L'hostilité est à un niveau accablant.

Enfin, si la propriétaire précédente, Madame Osmond, a refusé de vendre cette maison au maire ou aux voisins, je n'y suis absolument pour rien. Je n'étais même pas au courant de tout cela.

Une fois encore, je tiens à préciser que l'abandon presque total de ma maison n'est pas un choix de ma part. Ce qui me préoccupe le plus aujourd'hui concerne les graves problèmes de sécurité qui se sont accumulés : l'entrée du jardin et les piliers sont devenus extrêmement dangereux. l'eau a désormais été interrompue — ce qui constitue à mes yeux une nouvelle forme de pression exercée par le maire —, sans compter les risques liés à la montée des eaux.

À cela s'ajoute surtout l'état d'abandon total du terrain adjacent, comme cela est expliqué dans les conclusions, lequel est désormais infesté de rats et aggrave encore davantage la situation.

Pièces jointes :

- [Resume - Profile.pdf](#)
- [Profile natalia .pdf](#)

Accusé
Réception

